

et de la partie propriété de l'exploitant. Comme le nombre des fermes propriétés exclusives de leurs exploitants représente plus de 79 p.c. du total des fermes, l'échantillon peut être considéré comme assez considérable pour représenter l'ensemble de la situation. Pour tout le Dominion 35·56 p.c. des fermes propriétés des exploitants avaient des dettes hypothécaires. Ce taux se répartit comme suit: Ile du Prince-Edouard 33·49; Nouvelle-Ecosse 10·35; Nouveau-Brunswick 17·61; Québec 31·74; Ontario 40·82; Manitoba 39·68; et Colombie Britannique 25·88. La proportion de la dette hypothécaire à la valeur de la ferme était comme suit: Canada 40·86 p.c.; Ile du Prince-Edouard 33·74 p.c.; Nouvelle-Ecosse 40·45 p.c.; Nouveau-Brunswick 38·26 p.c.; Québec 38·27 p.c.; Ontario 44·79 p.c.; Manitoba 49·46 p.c.; Saskatchewan 38·11 p.c.; Alberta 38·75 p.c.; et Colombie Britannique 34·76 p.c.

Les statistiques des dépenses de la ferme sont aussi données au tableau 1. Les chiffres des taxes sont pour les fermes exploitées par le propriétaire seulement et par conséquent ne représentent pas la somme de toutes les taxes payées. Il est impossible d'en faire la comparaison avec les années précédentes puisque ces informations ont été relevées pour la première fois en 1931.

Les dépenses pour fourrage ont généralement diminué dans toutes les provinces de 1921 à 1931, mais les indications sont que les diminutions ne sont pas attribuables aux quantités mais bien à la baisse des prix. Il y a augmentation dans l'emploi d'engrais chimiques depuis 1921. Cette information se constate principalement en Ontario et dans les Provinces Maritimes et elle est attribuable en plus grande partie à la culture des pommes de terre et des fruits.

Pour la première fois en 1931 on a relevé les dépenses en argent pour l'éclairage et l'énergie électriques et pour substances chimiques pour vaporisations.

Les sommes payées pour main-d'œuvre agricole peuvent être considérées comme un indice des changements survenus dans les méthodes de travail agricole au cours de la période 1921-31. Comparativement à 1921 il y a augmentation dans l'argent payé pour la main-d'œuvre agricole dans les Provinces Maritimes où les cultures spéciales exigeant du travail manuel ont fait beaucoup de progrès au cours du dernier décennat. Il y a cependant une diminution dans le coût de la main-d'œuvre dans la plupart des autres provinces où la machine a fait disparaître en grande partie la nécessité du travail manuel.